

Fiche d'information Patient porteur ou contact de Bactéries Multi (ou Hautement) Résistantes aux Antibiotiques (BMR- BHR)

Qu'est-ce qu'une BMR ?

Les bactéries vivent de façon naturelle sur notre peau, dans notre corps (intestin, bouche..) mais aussi dans l'environnement (eau, air, surfaces, objets). Parfois certaines d'entre elles peuvent provoquer des infections qui se traitent par antibiotiques. Progressivement, les bactéries ont développé des moyens de résistance aux antibiotiques, on les appelle BMR : **Bactéries Multi Résistantes**. Les plus résistantes sont appelées BHR : **Bactéries Hautement Résistantes**.

Les bactéries, résistantes ou non, se transmettent facilement par les mains ou par l'environnement contaminé. Le non-respect des précautions d'hygiène lors des soins facilite leur transmission.

Que veut dire être porteur ? Que veut dire être contact d'un patient porteur ?

Chacun d'entre nous peut être **porteur** d'une BMR : le germe est alors identifié dans un prélèvement mais n'est pas responsable d'une infection : c'est une Colonisation. Un traitement n'est pas recommandé.

Dans un souci de qualité et de sécurité des soins, un Dépistage peut être réalisé spécifiquement pour rechercher une ou des BMR. Ce dépistage est rapide simple et indolore. Il se fait par écouvillonnage nasal ou anal, selon le type de bactérie recherché. Si vous avez été en contact avec un patient porteur d'une BHR, un dépistage anal vous sera prescrit pour contrôler que cette bactérie ne vous a pas colonisé (trois prélèvements négatifs).

Mais les BMR peuvent aussi être responsables d'Infections plus difficiles à traiter avec la plupart des antibiotiques disponibles actuellement.

Quel risque pour mon entourage ?

La transmission peut se faire entre personnes, elle est sans conséquence chez les sujets en bonne santé.

Une bonne hygiène des mains limite la transmission et empêche les bactéries de s'implanter sur la peau ou dans le tube digestif.

A qui transmettre l'information ?

Je signale que je suis porteur d'une BMR (ou contact d'un patient porteur de BHR) afin que des précautions puissent être prises :

- En cas de retour à domicile : à mon médecin traitant et aux professionnels libéraux (infirmiers, kinésithérapeutes...).
- En cas de ré hospitalisation : aux professionnels du service d'accueil

Quelles précautions dois-je adopter au quotidien ?

Je me lave les mains : après être allé aux toilettes, après avoir manipulé une poche à urine, une sonde urinaire, du linge souillé ou un pansement, avant de préparer des repas et de passer à table.

Pour ma toilette quotidienne : j'utilise du linge de toilette propre et personnel.

A mon domicile : je propose aux soignants un savon liquide et des essuie-mains. Je nettoie les sanitaires et la salle de bain avec le détergent habituel, je rince et je peux désinfecter avec de l'eau de javel.

Je lave mon linge au moins à 40°C, avec ma lessive habituelle. Pour la vaisselle, l'entretien habituel est suffisant.

Si je suis hospitalisé ou hébergé dans un établissement médico-social : j'utilise de préférence les WC de ma chambre. Je me frictionne les mains avec un produit hydro alcoolique avant de sortir de ma chambre et je respecte les prescriptions.

Pour plus de renseignements :

Vous pouvez consulter :

- La fiche d'information sur les BMR pour les patients, résidents, familles, soignants, médecins

Document téléchargeable sur la page Auvergne du site du CCLIN Sud-Est

http://cclin-sudest.chu-lyon.fr/Antennes/Auvergne/Documents&outils/plaquette_bmr_2013.pdf

- La fiche d'information patient sur les Entérobactéries hautement résistantes aux antibiotiques

http://www.cclinparisnord.org/Guides/PlaquettePATIENT_TotoR.pdf